

# Ech T'chou Canard



Janvier 2007  
n° 96  
Arvillers

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Dylan PETTE, né le 13 octobre 2006 à Amiens.

Aude DOUAY, née le 19 octobre 2006 à Amiens

Maëly BOCLET, née le 26 octobre 2006 à Amiens

### MARIAGE

Frédéric DACHEUX et Angélique ROUSSEL, le 2 septembre 2006.

### DECES

Renée PLATERIER, décédée le 3 novembre 2006 en sa 85<sup>ème</sup> année.

### PERMANENCE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 10h30 et le 1er samedi de chaque mois (octobre à juin) de 9 h à 10 h.

Permanence sociale avec Mr Viltart le vendredi de 9 h à 10 h.

Merci de respecter les horaires.

Toutes demandes (en dehors des permanences) peuvent être :

- déposées dans la boîte aux lettres de la mairie
- transmises par fax au 03.22.37.02.67
- enregistrées sur le répondeur au 03.22.37.40.14
- adressées par email à l'adresse électronique :

[mairie.arvillers@wanadoo.fr](mailto:mairie.arvillers@wanadoo.fr)

Pas de permanence de secrétariat le premier samedi de juillet, août et septembre.



## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à tous.

Pour commencer cette nouvelle année 2007, je vous présente tous mes vœux et le plus important une bonne santé !

L'étude des travaux de la place publique se termine enfin, le conseil va bientôt prendre sa décision sur ce projet qui consiste à effacer le réseau électrique, réaliser des places de stationnement, un trottoir, du monument jusqu'aux écoles pour les enfants et enfin embellir le devant de l'église.

Travaux prévus courant 2007 :

Comme vous avez pu remarquer depuis un mois, les cadrans du clocher ont été remplacés ; il y a cependant quelques fuites sur ce clocher qui seront bientôt réparées.

L'éclairage public Faubourg Saint-Antoine est également terminé ; il restera un gros travail à réaliser en voirie route du Tour des Haies et Faubourg Saint-Antoine mais nous devons attendre l'achèvement des constructions sur les différentes parcelles.

Enfin, nous avons terminé les travaux de peinture au bureau de Poste et aux écoles.

Il est important que les classes soient agréables pour donner à nos enfants toutes les chances de travailler et de s'y sentir bien.

Depuis 5 ans, nous avons dépensé pour les classes la somme de 160000€ ; je remercie le conseil municipal de m'avoir suivi dans

ce projet, il est primordial de pouvoir garder les enfants de 3 ans, jusqu'à leur entrée au collège ; c'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons créé une cantine qui fonctionne très bien. Il y a encore des vols au cimetière, ceci est inadmissible ; gare à ceux qui soi-disant se promènent la nuit dans le cimetière ! Quant à la circulation Rue des Vergeaux, je conseille que le stationnement se fasse sur le côté droit dans le sens de la place à la Rue d'Hangest ; ceci permettra à tout le monde de circuler sans problème et d'éviter la mise en place d'un sens interdit. Nous organisons au mois de Novembre le repas du 3<sup>ème</sup> âge mais nous avons dû l'annuler en raison du manque de participants. Je me suis peut-être trompé en rétablissant ce repas qui avait été supprimé il y a plusieurs années.

En Mars, nous établirons le budget communal, le dernier de mon mandat et comme je m'y suis engagé il y a 5 ans, les taux ne bougeront pas.

Enfin, je tiens à remercier Mme Liliane Rubin pour son aide au secrétariat de mairie en ce moment.

Encore bonne année à tous. Salutations,

Yves COTTARD

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 DECEMBRE 2006

ANNONCES

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles de la 1ère période de l'année 2007, nés en janvier, février, mars 1991 doivent se faire recenser en mairie en février, mars 2007 (en leur absence, les parents peuvent faire la démarche). Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sise rue de la Chapelle est ouverte tous les mardis de 16h30 à 17h00 sauf pendant les période de vacances scolaires.

ANTENNE PAIO DE MOREUIL

Une antenne de la Permanence Accueil Information Orientation qui accueille les jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans l'accès à l'emploi est ouverte à Moreuil. Elle y accueille les jeunes du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 au 13 rue Maurice Garin à Moreuil. Pour toute information, contacter Christelle Boulanger, conseillère en insertion ou Cécile Tessier, assistante administrative et animatrice du Point Emploi au 03.22.09.24.52

Présents : MM. Cottard, Viltart, Desrousseaux, Brunel, Debuire, Dr Carpentier, Beaude, Mmes Andrieu et Rubin.

Pouvoirs de : MM. Carpentier, Soilleux.

Absents excusés : MM. Scherpereel, Dumetz, Mme Platerier.  
Madame Valérie ANDRIEU a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

AMENAGEMENT DE LA PLACE PUBLIQUE

Monsieur le Maire fait part de l'état d'avancement du dossier d'aménagement de la place et signale qu'il est nécessaire de valider avant le 31 décembre 2006 le projet d'effacement des réseaux.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eric DESROUSSEAUX qui rappelle aux membres du conseil les travaux envisagés, le coût total du projet d'aménagement et les modalités de financement.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de se prononcer. A l'unanimité le conseil valide le projet d'aménagement, son coût et les modalités de financement.

DELEGATION DE MADAME LILIANE RUBIN

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que Madame Liliane RUBIN, par arrêté du 30 juin 1997, était déléguée pour remplir les fonctions d'état-civil et et diverses tâches du secrétariat de la mairie, en cas d'absence de Madame Corinne JULLIEN, secrétaire.

#### DEVIS POUR POSE DE GUIRLANDES LUMINEUSES

Le conseil accepte le devis de la Sicae pour la fourniture et la pose de deux coffrets pour que le Comité des fêtes puisse installer deux éclairages festifs pour les fêtes de fin d'année, rue Tourniche.

#### REUNION DIAPORAMA DU PLAT A HANGEST

Une convocation de la C.calm est remise à chacun des conseillers pour une réunion d'information sur le PLAT (plan local d'aménagement du territoire) qui aura lieu le 21/11/2006 à Hangest.

#### CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMLOI

A l'unanimité, le conseil municipal décide de reconduire le contrat d'accompagnement dans l'emploi de Monsieur Xavier RENOUX, à compter du 01/04/2007.

Celui du mois de juin 2006 se termine le 11/12/2006.

Y. Cottard : La rue des Vergeaux est encombrée de véhicules en stationnement sur les deux côtés de la voie. Il faut que les riverains stationnent sur un seul côté.

L. Viltart : l'arbre de la rue Marot (sorbier) est mort. Il faut l'abattre. Monsieur le Maire souligne qu'une bonne partie des « acacias boules » sont morts. Il faut enlever les toiles d'araignées dans l'église.

A. Carpentier : Il faut créer un jardin du souvenir dans le cimetière communal. Monsieur le maire a demandé des devis à deux entreprises de Pompes funèbres. Une mare d'eau se forme devant l'entrée du cimetière.

Monsieur le Maire sollicite des membres du Conseil de reconduire Madame Liliane RUBIN dans lesdites fonctions. A l'unanimité le conseil marque son accord. Un nouvel arrêté sera pris et copie sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Procureur de la République.

#### SYNDICAT DE LA VALLEE DE L'AVRE

Le Président du Syndicat de la Vallée de l'Avre informe le conseil que la commune de Saint Mard a demandé son retrait du Syndicat. Monsieur le Maire après avoir exposé les raisons évoquées par ladite commune demande aux membres du conseil de se prononcer. A l'unanimité le Conseil Municipal refuse ce retrait. Une délibération sera adressée en ce sens à la Sous Préfecture.

#### SIAEP DE GUERBIGNY

La commune de LIANCOURT FOSSE a sollicité son adhésion au SIAEP de Guerbigny. Il est demandé à la commune d'ARVILLERS, membre du Syndicat, de marquer son accord sur cette adhésion. Les membres du conseil, à l'unanimité se prononcent favorablement sur cette adhésion. En conséquence une délibération sera prise.

#### MISSION A.T.E.S.A.T.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil du plan de voirie communale, dans sa version définitive, adressé par la DDE.

Dr Carpentier : Qu'en est-il du pôle d'accueil « Petite enfance » ? Monsieur le Maire a eu l'assurance de Monsieur Boulanger que tout serait mis en oeuvre pour que ce pôle se réalise à Arvillers. Qu'en est-il du projet éolien ? Toujours d'actualité.

PG Dumetz : un « regard » en surplomb présente un réel danger pour la circulation rue d'Hangest, sur le bas côté. Signale la présence de poteaux en bois, dangereux, au Flou d'Alouette. Monsieur le maire précise que c'est une solution d'attente ; promesse lui a été faite qu'ils disparaîtraient après les travaux du transformateur.

X. Soilleux : les aboiements intempestifs d'un chien à Saulchoy pendant la journée perturbent les riverains du hameau. Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire.

E. Desrousseaux : demande que soit posé un panneau « cédez le passage » au croisement de la rue du Stade et de la rue Georges Choquet, sur la rue du Stade. Monsieur le Maire commande le panneau à la C.calm

La séance est levée à 22 h 30

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2006

Présents : MM Cottard, Viltart, Desrousseaux, Carpentier, Brunel, Debuire, Dr Carpentier, Beaude, Dumetz, Soilleux, Mmes Andrieu et Rubin.

Absente excusée : Mme Platerier

Absent : M. Scherpereel

Madame Valérie ANDRIEU a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle les différentes décisions du précédent conseil :

- Les trottoirs de la rue d'Hangest ont été refaits, reste encore ceux du côté gauche.

- Le peuplier de la rue d'Hangest, à l'entrée du village, sera abattu dès que possible.

- Un panneau « ARVILLERS » a été commandé à la C.Calm pour être placé à l'entrée du village sur la D 934 au carrefour du Quesnel.

- Suite à la saisie du géomètre pour borner le chemin rue du faubourg Saint Antoine, le Conseil municipal accepte de ne pas faire démonter le pilastre de Monsieur Travert qui est sur le domaine public à condition :

- 1) que ce dernier :

- rachète la partie commune sur laquelle se trouve son pilastre

- paie les frais de géomètre pour le rebornage et les frais notariés

2) que la commune obtienne des riverains du chemin une renonciation à recours contre la commune.

#### PREPARATION ORIENTATION BUDGETAIRE 2007

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'il sera prévu pour 2007

:

les travaux d'aménagement de la place de l'église

Et la mise en sécurité de la pointe du clocher de l'église avec équipement d'une grue pour la remise en état de la toiture et le rejointoiement des briques du mur sud de l'église.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener les études et préparer les dossiers de subvention.

#### ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA DDE

Conformément à l'article 3 du décret du 27 septembre 2002, la convention d'assistance de la DDE (ARESAT) arrive à échéance. Le conseil municipal, à l'unanimité, reporte sa décision ultérieurement pour la reconduction de cette convention.

#### AVANCEMENT DES TRAVAUX 2006

Monsieur le Maire souligne le manque d'efficacité de la FDE à produire au Cabinet Guerrier les devis pour l'effacement des réseaux : le dossier traîne.

Les travaux des cadrans de l'horloge de l'église sont terminés. Reste à installer le dispositif des lucioles pour l'éclairage qui sera fait très rapidement.

#### ECOLE SAINTE THERESE de MONTDIDIER

La direction de l'Ecole Sainte Thérèse nous rappelle que des enfants de la commune sont scolarisés dans cette école. Elle sollicite une subvention de la municipalité d'Arvillers. A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil, à l'unanimité, vote contre tout octroi de subvention.

#### TRAVAUX D'EGLISE.

Des fuites importantes à la toiture du clocher nécessitent une intervention rapidement afin d'éviter une aggravation des dégâts causés. Compte tenu de la hauteur du chantier une location de grue avec nacelle est à envisager. Monsieur le Maire a d'ores et déjà contacté une entreprise mais demande au Conseil de réfléchir sur ces travaux à venir, travaux qui seront à prévoir pour le prochain budget.

#### QUESTIONS DIVERSES

L. VILTART : Tient à signaler que la plate-forme des conteneurs du Flou d'Alouette est enfin délimitée par un marquage au sol.

D. DEBUIRE : Les rideaux de la 4ème classe ne sont pas encore posés. Monsieur le Maire répond que ce sera fait.

Dr CARPENTIER : Signale le mauvais état du chemin sur le terrain de Bouchoir. Monsieur le Maire répond que ce chemin ne nous appartient pas ; il a déjà évoqué le problème avec le Président de la C.C. Du SANTERRE.

La séance est levée à 19 H 15.

